Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 R. 235 Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein du SYCTOM, agence métropolitaine des déchets ménagers.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 7 octobre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein du SYCTOM, agence métropolitaine des déchets ménagers (Comité administrant ledit syndicat) :

Mme Pénélope KOMITES, suppléante en remplacement de Mme Colombe BROSSEL, désignée les 19 et 20 mai 2014, démissionnaire.